



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
b



21142592

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

29 NOV. 2021

DIVISION **Greffes**

N° d'entreprise : **0458 504 647**

Nom

(en entier) : **MEGACERAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue du Grand Peuplier 1, 7110 Strepy-Bracquenies, Belgique**

Objet de l'acte : Changement de commissaire réviseur

Extrait du PV de l'AGE du 13-08-21

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions de commissaire la SRL «DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises», dont le siège est sis à 1170 Bruxelles, avenue E. Van Becelaere, 28A/71, laquelle a déclaré désigner comme représentant M. Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises, associé. Le mandat de commissaire portera sur les exercices clôturés au 31 décembre 2021, 2022 et 2023. Il s'achèvera à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes sociaux clôturés au 31/12/2023. Les émoluments du commissaire sont fixés à un montant de 5.500,00 EUR (hors TVA), par exercice à contrôler. Les honoraires seront indexés annuellement.

Roberto Grosso
Président

Michel Lemaire
Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).